

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

141562

Optique Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1343

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MARAY Abdelkader

Date de naissance : 1950

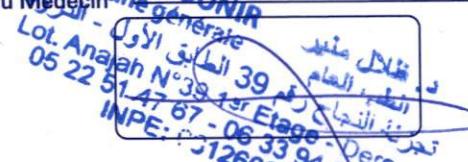
Adresse : 0014 250 Dri

Tél. 0633 533 300 1 Dr. Dilaït MOUNIA

Total des frais engagés : 461,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : MARAY Abdelkader

Age: 70 Ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Depression + HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Dénia

Le : 12 / 12 / 2012

Signature de l'adhérent(e) TB

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE N° 2001A LOT DERWA N° 2001A 05 22 51 51 90	12/12/2022	461,80 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

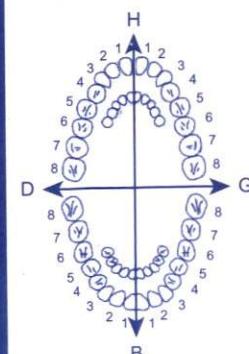
Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VIGA ET SAGUET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Dilal MOUNIR

Médecine générale

- Echographie
- ECG
- Suivi de grossesse
- HTA - Diabète
- Médecine de travail



د. ظلال منير

الطب العام

- الفحص بالصدى

- التخطيط الكهربائي للقلب

- تتبع الحمل

- أمراض الضغط الدموي والسكري

- طب الشغل

le 22-12-22

in MARAY Abdellatif

57,70 1) Albuterol

1 p x 1 j

PHARMACIE MORSLI
LOT DERWA N° 20 ONA
05 22 51 51 90

276,00 2) Serquel

1 p x 3 j

SYNTHEMEDIC
22 rue souba brou al ouam roches
noires casablanca
SEROQUEL
100mg
Boîte de 60
269/16 DMP 21 NSF
P.P.V. 276,00DH
6 118001 021307

35,70 3) Alpraz 1 m.

1 p x 8 j

LOT 212188 1
EXP 09 2024
PPV 35.70

40,40 4) Retenex spesig 1 p

2 p x 3 j

الهاتف: 09 06 33 94 88 - 05 22 51 47 67

تجزئة النجاح رقم 39 الطابق الأول - الدروة

52,00 5) Nollorine 1,00 g

461,80



1 g x 2

6) Zegeras 20 g

1 g x 1

Dr. DILAL MOUNIR
Médecine générale
الطب العام
جزء من الشيفان
العنوان: 39 شارع
Anajah N°39 1er Etage - Deroua
Lot. 05 22 51 47 67 - 06 33 94 88 09
INPE: 061260600

PHARMACIE MORSLI
LOT DERWA N° 20 ONA
05 22 51 51 90

MeteoSpasm

Capsule molle - Boite de 20
Citrate d'alvérine et Siméticone

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca



Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous. Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Ne prenez pas ce médicament à la portée des enfants.

cette notice ?

Que fait METEOSPASMYL, capsule molle ?
Quand et comment est-il utilisé ?

Quelles sont les informations à connaître avant de prendre METEOSPASMYL, capsule molle ?
Quels sont les effets indésirables possibles de METEOSPASMYL, capsule molle ?

Quels sont les effets indésirables éventuels ?
Comment prendre METEOSPASMYL, capsule molle ?
Combien de temps prendre METEOSPASMYL, capsule molle ?

Quels sont les effets indésirables possibles de METEOSPASMYL, capsule molle ?

METEOSPASMYL, capsule molle avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Grossesse

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

Vous devez éviter de prendre ce médicament si vous allaitez.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Il est peu probable que METEOSPASMYL ait un effet sur votre aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines. Toutefois, METEOSPASMYL peut provoquer des vertiges et cela peut avoir un effet sur votre aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

3. COMMENT PRENDRE METEOSPASMYL, capsule molle ?

Posologie

RESERVE A L'ADULTE

1 capsule 2 à 3 fois par jour.

LOT : M19089
EXP : MAY 2022
PPV : 52,00 DH



10 suppositoires
100 mg

Viale rectale

Voltaren[®]

100 mg

Diclofénac sodium

Pour adultes

Antirhumatismal, Anti-inflammatoire

NOVARTIS